

## Réunion de lancement du 7 octobre 2020



Contrat de  
Transition  
Écologique



# Déroulé du Comité de Pilotage

- 1** Introduction - Accueil
- 2** Présentation du dispositif CTE - Direction Départementale des Territoires du Rhône
- 3** Éléments de contexte pour le Territoire de la CCBPD
- 4** Organisation et Calendrier
- 5** Ateliers thématiques



# Présentation du dispositif CTE



Contrat de  
Transition  
Écologique



# Qu'est-ce qu'un contrat de transition écologique ?



Un **contrat volontaire** qui fixe les grands objectifs et engagements en matière de conversion écologique du territoire

Une **co-construction Etat / collectivités** (jusqu'au 15 décembre 2020) associant les acteurs du territoire, publics et privés

**Signataires** : l'Etat, ses opérateurs et établissements publics et les collectivités locales (EPCI, département, région, PETR...)

Un **contrat évolutif** : un COPIL annuel permettant d'ajouter des actions n'étant pas suffisamment matures lors de la signature du contrat. Le CTE vise à installer une dynamique permettant de faire émerger et intégrer au CTE de nouveaux projets.

**Pas de nouveaux financements**, une mobilisation coordonnée des financements existants

**Pas d'axe de travail imposé** par le niveau national

**Durée : 3 à 4 ans**



# Quels objectifs ?



1

Démontrer que :  
l'écologie  
=  
moteur de l'économie  
+  
développement de  
l'emploi local

2

Agir avec tous les  
acteurs du territoire :  
publics et privés

3

Accompagner de  
manière opérationnelle  
la transition du  
territoire avec des  
actions sous 3-4 ans



# Quelles exigences ?



Une **démarche animée** par les collectivités lauréates, avec un appui de partenaires publics

Une organisation de l'Etat et ses opérateurs sous forme d'**équipe projet** apportant une expertise technique, juridique, réglementaire et financière

- Organiser une mobilisation **coordonnée** de l'ingénierie et des financements de droit commun existants

Contenu :

**des actions opérationnelles** dont la faisabilité technique, financière et juridique est assurée lors de leur intégration au contrat

Des actions portées par des **entreprises et/ou des associations**

Des **indicateurs de suivi et d'évaluation** pour viser des résultats concrets : réduction de GES, de consommation d'énergie, emplois,...

**Délais contraints :**

Fiches actions validées en conseil communautaire en déc. 2020, une **signature en début d'année 2021**



# Éléments à apporter pour commencer à remplir une fiche action :

**Quoi ?** Titre et description succincte de l'action

**Pour quoi ?** Objectif visé, résultats attendus qualitatifs et quantitatifs

**Qui ?** Porteur du projet/contacts

**Pour qui ?** Publics et territoires visés

**Comment ?** Modalités de mise en œuvre, étapes clé

**Quand ?** état d'avancement du projet (projet en cours, prêt à démarrer, idée d'action à mûrir) ,  
échéance et calendrier



# Éléments à apporter pour commencer à remplir une fiche action :

**Quels besoins ?** Visibilité, appui technique ou juridique, mise en relation, accélération, difficultés ou blocages à lever ?

**Avec qui ?** Partenaires mobilisés/à mobiliser ? Pour quoi ?

Qui ...	... pour ...	A ce jour, cet engagement est-il acquis (A) ? en discussion (B) ? à discuter (C) ?	Prochaine étape / action à entreprendre

**Combien ?** Premiers éléments financiers ou budget prévisionnel

**Évaluation ?** A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon 3/4 ans à choisir dans la liste des indicateurs fournis par le ministère





# Les acteurs clés pour la réussite du CTE ?



# Éléments de contexte pour le territoire de la CCBPD



Contrat de  
Transition  
Écologique



# Un territoire rural, attractif soumis à un développement urbain essentiellement sur sa partie Est

→ 2 Vallées structurants les voies de communications, son attractivité et son développement

→ Communes limitrophes à des zones urbaines denses et des pôles d'emplois importants

→ **Croissance démographique 2007 -2017**

- **52 275 habitants en 2017 : + 1,15 %** (soit 683 hab./an en plus).

*Département du Rhône : 1,10 %*  
*AURA : +0,9 %*

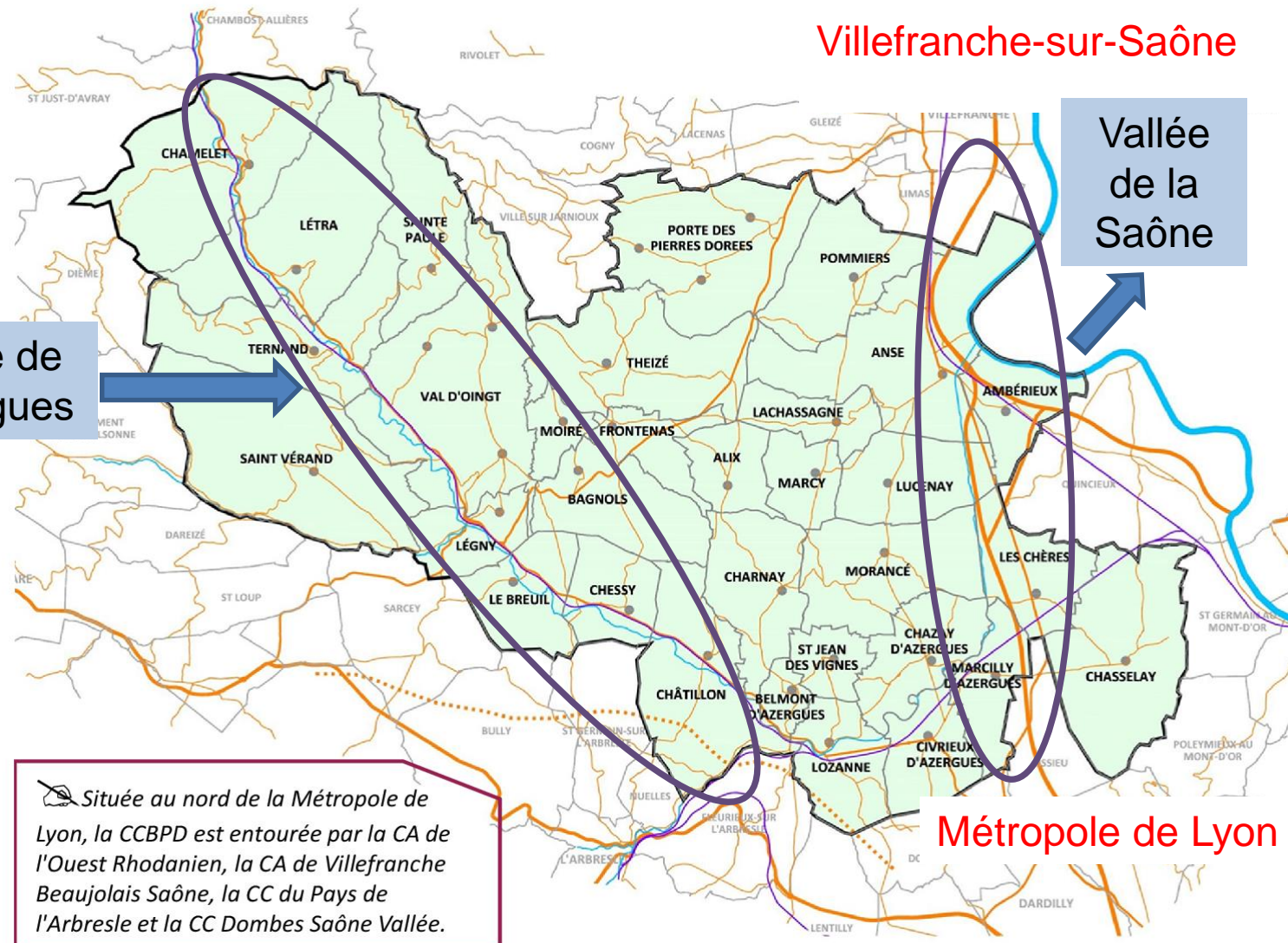
→ Des espaces densément bâtis (Anse, Lozanne, Civrieux..)

Villefranche-sur-Saône

Vallée de la Saône

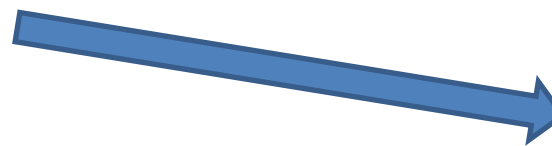
Vallée de l'Azergues

Métropole de Lyon



*Située au nord de la Métropole de Lyon, la CCBPD est entourée par la CA de l'Ouest Rhodanien, la CA de Villefranche Beaujolais Saône, la CC du Pays de l'Arbresle et la CC Dombes Saône Vallée.*

Un territoire avec une identité paysagère, une histoire, un patrimoine..



→ Les Pierres et Pierres Dorées

→ Un paysage marqué par la viticulture

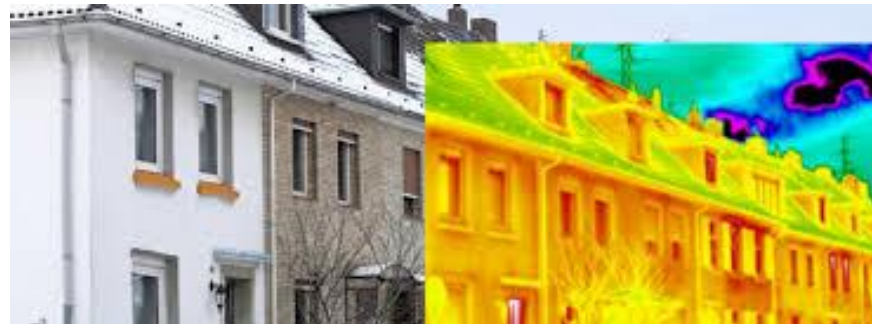


Contrat de Transition Écologique



## Un territoire qui démarre sa politique de transition écologique et énergétique

- Elaboration du PCAET depuis 2018 (en cours de validation)
- Des actions prioritaires de transition écologique et énergétique engagées depuis 2019
- Des partenariats créés (ALTE, Cévidorées, Soliha)



Contrat de  
Transition  
Écologique





Un territoire avec une identité paysagère, une histoire, un patrimoine..

Un territoire rural, attractif soumis à un développement urbain

Un territoire qui démarre sa politique de transition écologique et énergétique

## Quelles ambitions portons-nous ?

Fil rouge (évolutif)

« Renforcer l'attractivité du territoire Beaujolais Pierres Dorées en l'engageant durablement dans la Transition Ecologique et Energétique »



Contrat de  
Transition  
Écologique



# Axes de la candidature



## 1. Un volet Biodiversité



## 2. Un volet Sobriété-Rénovation énergétique / Energies Renouvelables (ENR)



Développer la production d'énergie renouvelable photovoltaïque en associant les entreprises dans la transition énergétique



## 3. Un volet mobilité et mobilités douces



## 4. L'économie circulaire et déchets

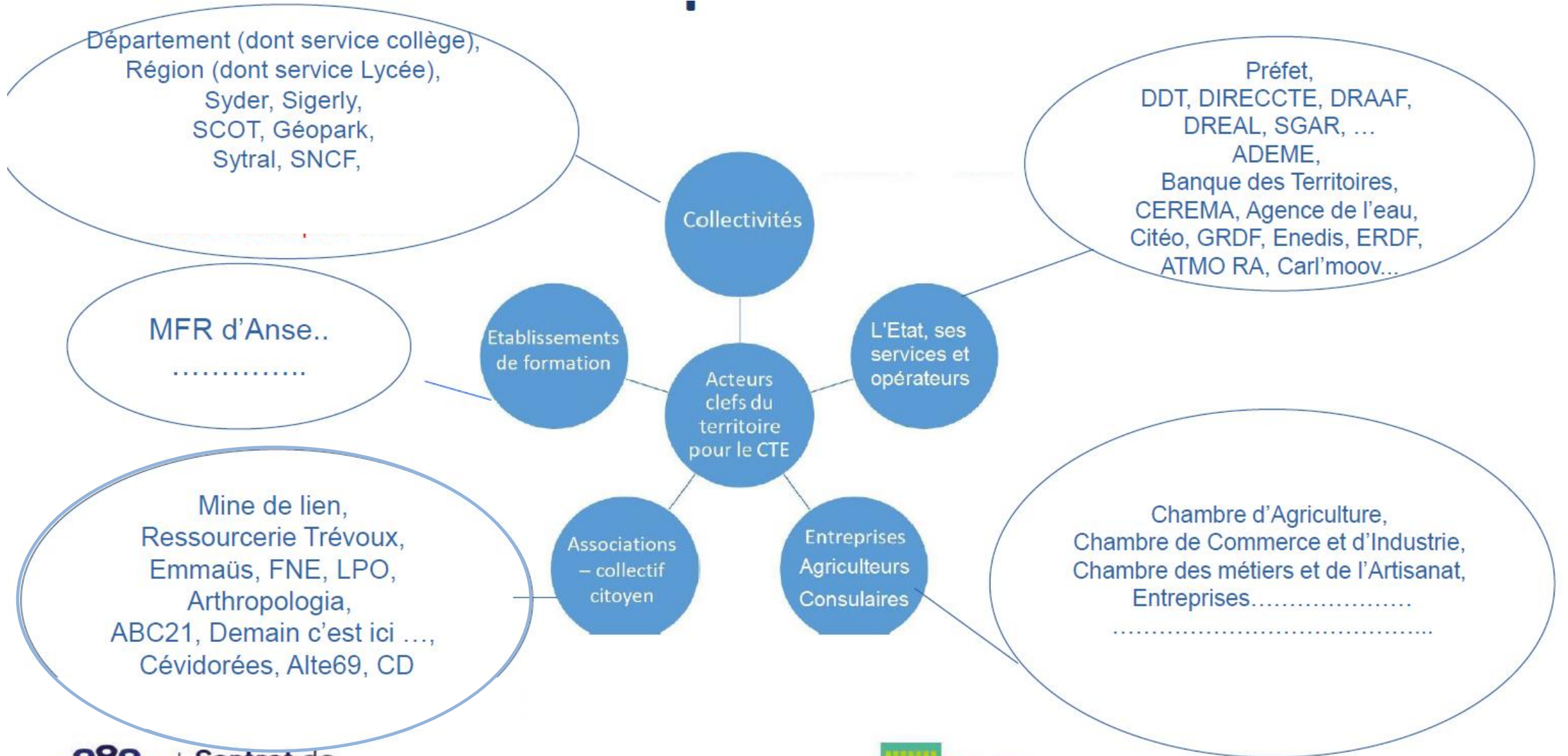


2 thématiques transversales :

- L'agriculture
- La formation – la sensibilisation



# Les acteurs...





# Axes de la candidature

## 1. Biodiversité : proposer un lieu de formation sensibilisation et communication autour de la biodiversité locale et de la transition écologique

**Contexte** : lancement d'un AAP « plantation de haies champêtres » en partenariats avec la Fédération Départementale des Chasseurs

**Action 1 envisagée** : valoriser les espaces verts du **Domaine des communes** sur l'accueil de la biodiversité en travaillant avec les acteurs locaux (MFR d'Anse, associations environnementales, associations locales) et proposer le site pour la formation, l'accueil du public, des scolaires...

### Travail déjà mené :

- **1 première réunion** avec les associations environnementales :
  - définition d'un plan de gestion du site pour déterminer les zones des projets pourraient voir le jour (mare pédagogique, un jardin, des zones sans activités humaines pour l'accueil de la biodiversité, des haies...)
  - Faire participer les habitants aux aménagements en lien avec la MFR
  - Accueillir le scolaires
  - Impliquer les associations locales notamment pour la réalisation et l'entretien d'un jardin (permaculture...)



# Axes de la candidature

## 2. Un volet Sobriété énergétique-Rénovation énergétique - ENR

### Rappel des Actions mises en place sur le volet Rénovation Energétique :

- Convention entre la CCBPD et l'ALTE sur des actions d'EIE, de sensibilisation à la rénovation énergétique auprès des particuliers / d'accompagnement de projets d'ENR ou de rénovation pour les collectivités et les professionnels.
- Adhésion à DOREMI pour le développement à la rénovation performante.
- Mise en place d'une aide à la rénovation énergétique pour les foyers modestes/intermédiaires et aisés, avec bonus pour la rénovation performante.
- Des actions de sensibilisation prévues pour la fin d'année (thermographie de quartier...).



# Axes de la candidature

## 2. Un volet Sobriété énergétique-Rénovation énergétique - ENR

*Potentiel énergétique du photovoltaïque sur les toitures résidentielles, les bâtiments des Zones d'Activités Commerciales et les bâtiments agricoles a été estimé à plus de 44 GWh dans le PCAET.*



### **Action déjà mise en place :**

⇒ Création d'une centrale villageoise depuis le début de l'année 2020 : Cévidorées

### **Actions engagées : développer la production d'ENR photovoltaïque sur les toits des entreprises**

⇒ Organisation d'une réunion d'information sur les différents montages de projet photovoltaïque, auprès des entreprises du territoire le 18 septembre, en partenariat avec l'ALTE69 et Cévidorées et la CCI.



# Axes de la candidature

## 3. Un volet mobilité et mobilités douces



### Contexte :

- **Utilisation de la voiture prédomine** (62 % des déplacements en voiture dans le Beaujolais)
- Mouvement pendulaire domicile-travail fort : **69% des actifs** habitant sur la CCBPD **travaillent en dehors du territoire communautaire** (forte polarisation sur la Métropole de Lyon) .

**Actions mises en place** : Stop connecté – 8 Bornes de recharges électrique.

### Pistes d'actions :

- Réaliser un diagnostic mobilité avec notamment état des lieux de l'existant (transport et mobilité douce) et identification des besoins.
- Réaliser un plan d'actions orienté sur la mobilité alternative, schéma vélo....
- D'autres pistes : travailler avec les scolaires (démarche savoir rouler à vélo), le secteur du tourisme... ?
- ..... ?

# Axes de la candidature

## 4. L'économie circulaire et les déchets

### Éléments de contexte :

- 4 déchetteries sur le territoire
- Déchets collectés : Encombrants - Ferrailles – Déchets Verts – Bois – Gravats – Cartons – Plâtre –Eco-mobilier – DDM
- Equipement de baraque à huile

### Pistes d'actions :

- Identifier des besoins
- Valorisation des déchets verts/déchets du BTP...
- Nouvelles filières ...?



# Calendrier prévisionnel

- **Elaboration des fiches actions jusqu' à début décembre :**
  - de nouveaux temps d'échanges seront prévus (jusqu'en novembre) pour maturer les projets.
  - mobilisation des partenaires financeurs .
  - Sélection de 3 à 4 fiches actions pour la signature (actions les plus mûres).
  
- **Délibération sur les fiches actions présentées : de décembre à janvier.**
  
- **Signature prévisionnelle fin janvier 2021**



# DES QUESTIONS ?

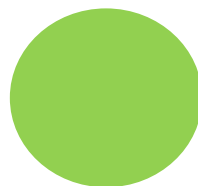


**Contrat de  
Transition  
Écologique**

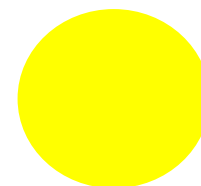


# Les ateliers : quels formats ?

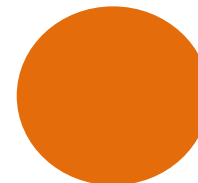
→ **ATELIER 1 : BIODIVERSITÉ**



→ **ATELIER 2 : SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE-RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - ENR**



→ **ATELIER 3 : MOBILITÉ ET MOBILITÉS DOUCES**



→ **ATELIER 4 : ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS**

